

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 <sup>ème</sup>
Nom de site	17_CRIMEE_75019	Numéro	75119_069_01
Adresse du site	17, rue de Crimée	Hauteur	R+5 (15,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/11/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	27/01/2021

Historique et contexte	Mise en service des trois antennes inactives précédemment installées
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 100° et 260°.		
Distance des ouvrants	Skydome à 3 m	Vis-à-vis (25m)	R + 5 (14 m)
Estimation	2G/3G/4G : 0° < 5V/m ; 100° < 5V/m ; 260° < 4V/m 5G : 0° < 2V/m ; 100° < 2V/m ; 260° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	21 m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antenne panneaux existantes azimut 0°, 100° et 260° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

### Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

### Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16 m	14 m	15 m

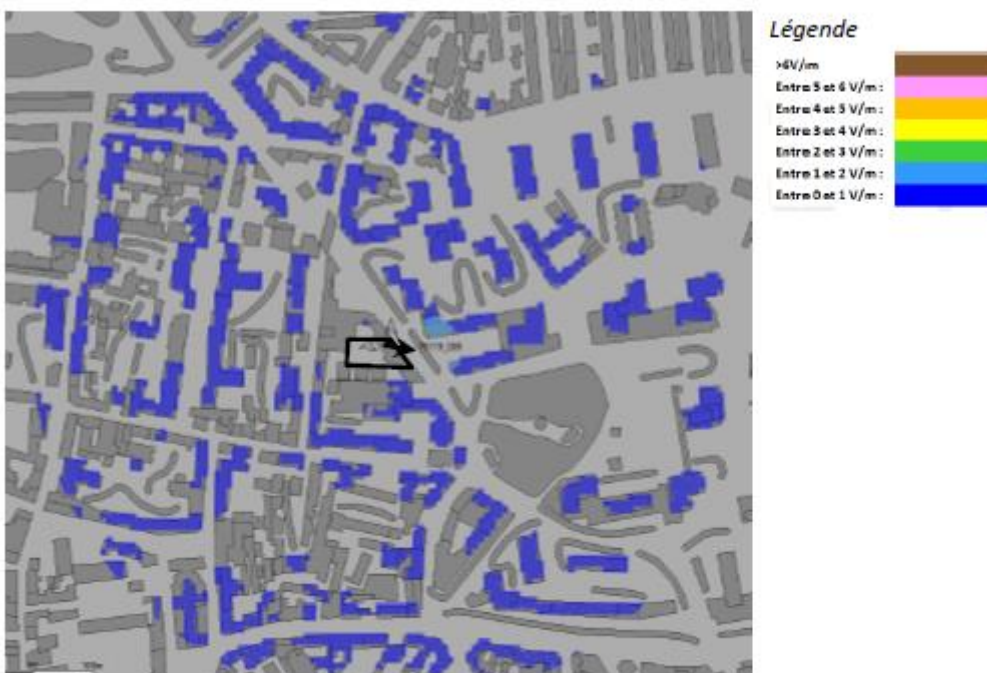
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

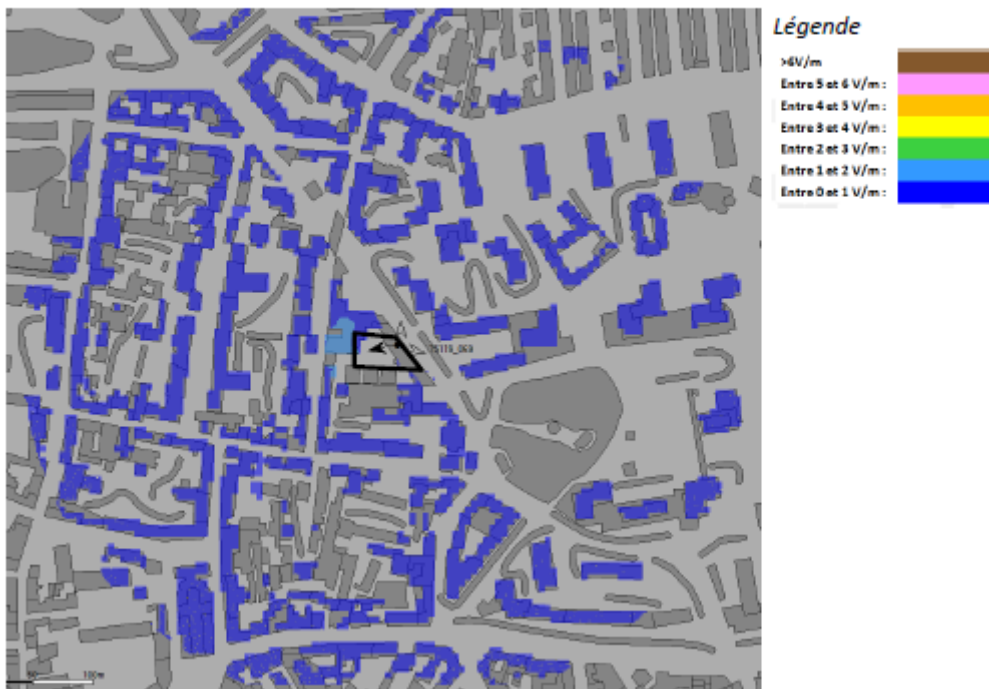
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 10 m.



	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	17 m	16 m	10 m

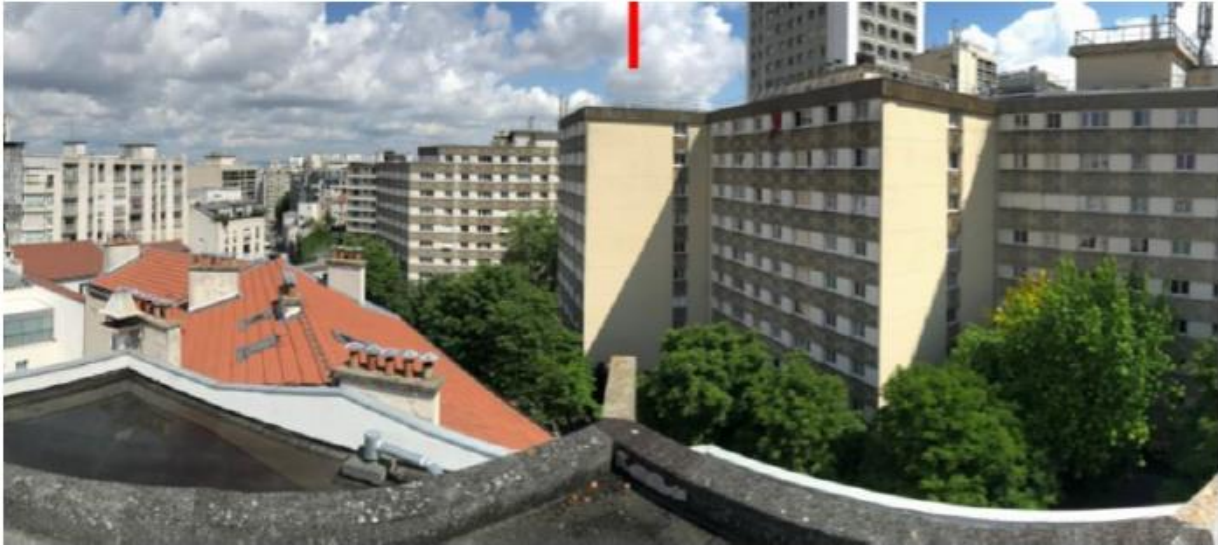
### Vue des Antennes Avant/Après



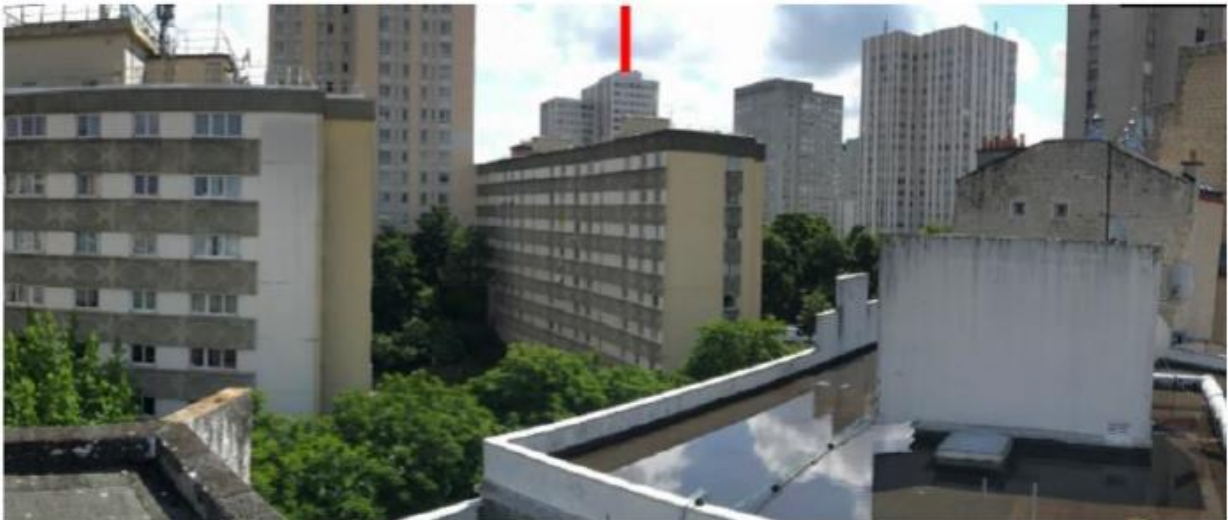
AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimet 0°



Azimet 100°



Azimet 260°

